

RÉSULTATS SONDAGE

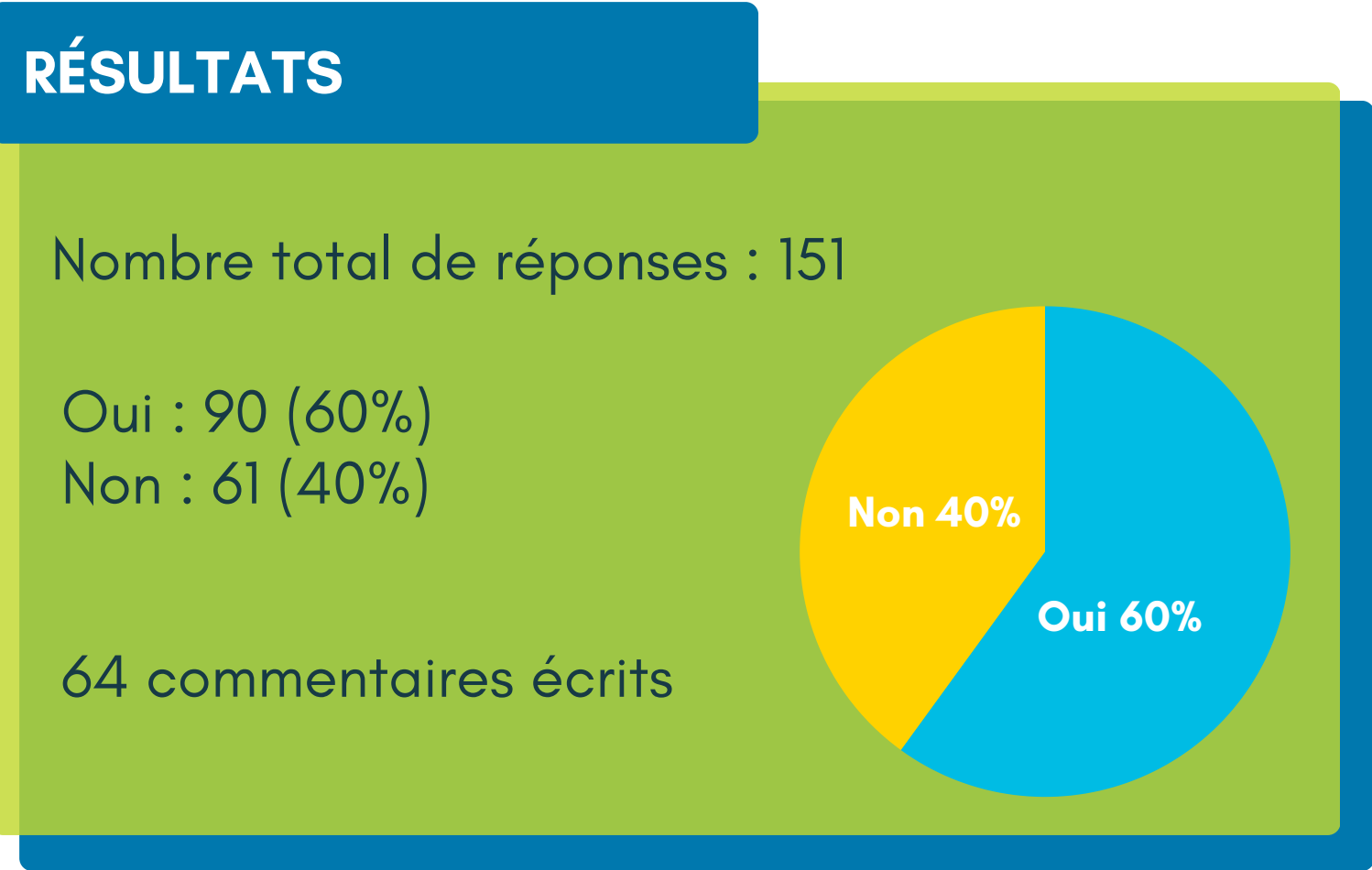


QUESTION POSÉE

Seriez-vous d'accord avec l'installation de véhicules récréatifs partout sur l'ensemble du territoire de Haut-Madawaska, c'est-à-dire sur les terrains vacants et non desservis par les services d'aqueduc et d'égout municipaux? (Y compris les zones entourant les lacs Baker, Caron, Unique, Thompson et Glazier)

Veillez noter que l'on parle bien de VOTRE véhicule récréatif sur VOTRE PROPRE terrain vacant.

(À noter que ces installations de véhicules récréatifs devront tout de même obtenir l'approbation de la Sécurité publique concernant leur système sceptique).



- ### PRINCIPAUX ENJEUX

 1. Qualité de l'eau et environnement
 2. Fosse septique et champ d'épuration
 3. Gestion des déchets et du recyclage
 4. Iniquité au niveau de la taxation
 5. Contrôle et respect des normes
 6. Esthétique des VR et propreté des terrains
 7. Installation permanente des VR
 8. Bruit

1. QUALITÉ DE L'EAU ET ENVIRONNEMENT

Parmi les commentaires reçus, une grande proportion de ceux-ci concerne la qualité de l'eau et la protection de l'environnement.

En résumé :

- Respecter une distance adéquate par rapport aux plans d'eau.
- Le lac est déjà saturé de gens; il y aura d'avantage d'utilisateurs saisonniers.
- L'implantation serait plus souhaitable en zone forestière qu'autour des lacs fragiles.
- Plus de monde implique plus de pollution pour le lac.
- La qualité de l'environnement est primordiale pour le maintien de la valeur du secteur et de ses propriétés.

2. FOSSE SEPTIQUE ET CHAMP D'ÉPURATION

Parmi les commentaires reçus, une grande proportion de ceux-ci concerne les systèmes de traitement autonomes des eaux usées.

En résumé :

- Il doit absolument avoir des systèmes approuvés en place.
- Cela pourrait être difficile à faire respecter, puisque même dans le cas de résidences, les systèmes sont parfois inadéquats.
- Il y a un risque que des gens s'installent de façon spontanée et rejettent dans l'environnement sans système adéquat.

3. GESTION DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE

Parmi les commentaires reçus, une grande proportion de ceux-ci concerne les déchets.

En résumé :

- La gestion de ces services est-elle assurée par la municipalité, puisqu'il s'agit de terrains vacants, et à quel coût pour les propriétaires concernés?

4. ÉQUITÉ AU NIVEAU DE LA TAXATION

Parmi les commentaires reçus, une grande proportion de ceux-ci concerne la taxation

En résumé :

- Les résidents ayant des constructions permanentes se questionnent sur les taxes payées par les utilisateurs de VR.
- Ces derniers doivent-ils payer des frais annuels de permis ou redevance à la municipalité?
- Ces véhicules devraient être installés dans des sites aménagés à cet effet (campings).
- Un propriétaire devrait pouvoir s'installer sur son propre terrain sans nécessairement devoir construire une résidence coûteuse.
- Il y a des inquiétudes quant à une possible baisse de la valeur foncière des propriétés avoisinantes.

5. CONTRÔLE ET RESPECT DES NORMES

Parmi les commentaires reçus, une grande proportion de ceux-ci concerne les méthodes de contrôle et des normes.

En résumé :

- Il faut respecter toutes les normes des ministères concernés.
- Les bâtiments accessoires et divers aménagements devraient être interdits (la gestion devient difficile une fois le VR retiré).
- Avons-nous les ressources nécessaires pour assurer la gestion et le suivi de ces installations?
- Le nombre de VR et la location à des tiers posent problème (1 roulotte par terrain, sans possibilité de location)
- Il est essentiel d'être rigoureux dans l'application des normes pour ce type d'installation.

SUITE RÉSULTATS **SONDAGE**

6. ESTHÉTIQUE ET PROPRETÉ

Parmi les commentaires reçus, une grande proportion de ceux-ci concerne l'esthétisme et la propreté.
En résumé :

- Crainte de voir une grande variété de VR sur le territoire (âge, état, délabrement, apparence).
- Risque de terrains encombrés, donnant une apparence désorganisée ou de "carnaval".
- Le cadre bâti pourrait devenir moins harmonieux, avec un mélange de VR et de maisons uni familiales.

7. VR PERMANENT

Parmis les commentaires reçus, une proportion de ceux-ci concerne l'usage permanent de ces VR.

En résumé:

- Ces VR peuvent devenir des habitations permanentes.
- Il est difficile de revenir en arrière une fois installés (difficile de les déloger).
- Il est aussi difficile de contrôler ce qui s'ajoute sur le terrain au fil du temps (# de roulottes ou bâtiments).

8. BRUIT

Parmis les commentaires reçus, une proportion de ceux-ci concerne le bruit.
En résumé:

- La gestion du bruit et les couvre-feux (pas vraiment de contrôle).
- La location à d'autres comme lieu de rassemblement et perte de quiétude.

RÉSUMÉ

- L'implantation des VR sur l'ensemble du territoire comporte son lot de défis, tant au niveau du potentiel conflit de voisinage que du caractère environnemental à préserver, de l'apparence, de l'utilisation permanente de ces VR et de l'équité des taxes pour services reçus. Le contrôle devra être rigoureux, et ceci impliquera que le Conseil puisse décider et agir rapidement en cas d'enforcement; sinon, il y a un risque de perdre le contrôle sur la gestion et la crédibilité du Conseil.
- La population consultée est favorable à l'installation des VR, mais il n'en demeure pas moins que les règles de permis, de vérification et d'implantation doivent respecter les normes. Tolérance zéro envers la pollution.
- L'implantation doit respecter une roulotte par terrain, appartenant au propriétaire du terrain. Pas de location a d'autres.
- Toutes les normes des autres ministères (Environnement, Sécurité publique, Transport) doivent être satisfaites
- L'environnement et la qualité de l'eau sont au cœur des inquiétudes lorsque ceux-ci s'implantent autour des lacs versus un terrain de camping aménagé, un lot boisé ou en zone rurale.

